

### Inscription et réservation

Après l'inscription, la place du participant sera définitivement réservée avec la confirmation de réservation écrite par courriel.

### Exécution – Report

Des informations détaillées seront envoyées dès que possible. IG Spielgruppen GmbH se réserve le droit de reporter ou de ne pas organiser une formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou si des circonstances extérieures ne le permettent pas, par exemple une épidémie. Si l'enseignement en classe ne peut être maintenu, IG Spielgruppen Bildung se réserve le droit de passer à l'enseignement à distance.

Aucune demande de remboursement ou de réduction de taux de change ne peut être faite. L'IG Spielgruppen Bildung aide au mieux les participants à passer à l'enseignement à distance.

### Compensation

Le secrétariat de l'éducation envoie la facture. Les dates de paiement indiquées sont contraignantes. Sauf indication contraire, la documentation et le matériel sont inclus.

### Désinscription

Les annulations ne seront acceptées que par écrit (courrier ou lettre). L'inscription et la désinscription impliquent un travail administratif. Selon le moment de la désinscription, des frais d'annulation ou les frais de formation seront facturés partiellement ou totalement. La règle suivante s'applique :

**Dès 4 semaines** avant le début de la formation : CHF 150 de frais d'annulation pour : formation de base + SVEB 1

**Dès 4 semaines** avant le début de la formation : CHF 60.- de frais d'annulation pour : modules et qualifications supplémentaires

**Dès 4 semaines** avant le début de la formation : CHF 30.- de frais d'annulation pour : offres journalières

A partir de **2 semaines** avant le début de la formation : 50% des frais (pas de droit aux documents de formation et au matériel de formation)

À partir d'**une semaine** avant le début de la formation et après le début de la formation :

Pas de remboursement des frais (même en cas de maladie ou d'accident). Aucun droit à l'intégralité des documents de formation.

### Heures de formation / jours de formation manqués

Les heures/jours de formation manqués ne peuvent pas être rattrapés (même en cas de maladie ou d'accident). Aucun remboursement est possible en cas d'absence d'heures de formation.

### Finale

Confirmation du module à 80% de présence. Confirmation des cours suivis avec moins de 80 % de présence (y compris la preuve des trois visites pratiques suivies dans le module formation de base), sinon une confirmation écrite des jours de formation/visites pratiques effectivement suivis.

Diplôme suivant les modules obligatoires suivis et les procédures de diplôme.

### Exclusion

Les participant.es qui ne remplissent pas nos exigences (par exemple niveau de référence B2 en français) ou qui perturbent massivement ou rendent impossible le processus d'apprentissage des autres participant.es par leur comportement peuvent être exclus du cours. Il n'existe aucun droit au remboursement des frais ou d'une partie de ceux-ci.

### Responsabilité

En cas d'absence des enseignants, un remplaçant ou une nouvelle date est fixée.

Les modifications de programme et de prix ainsi que les modifications des conditions générales restent réservées. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte d'objets de valeur de quelque nature que ce soit. Nous vous recommandons de ne pas laisser d'objets de valeur sans surveillance dans la salle de formation.

### Assurance

Nos formations ne comprennent pas d'assurance accident, maladie ou responsabilité civile.  
Une assurance adéquate est de la responsabilité des participants.  
Une assurance annulation peut être souscrite lors de l'inscription.

**Compétence judiciaire Uster**

Tous les litiges découlant de cet accord sont expressément réglés à Uster.  
IG Spielgruppen GmbH, Uster West 24, 8610 Uster à partir du 7. 12. 2021